

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.26.2017

Page 1 sur 9

### Solution chromatographique C

#### SECTION 1 : Identification

##### Identificateur du produit

**Nom du produit :** Solution chromatographique C

**Code produit :** S25253

##### Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

**Utilisations identifiées pertinentes :** Produits chimiques de laboratoire

**Utilisations déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

**Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées :** Non déterminé ou non disponible

##### Détails du fabricant ou fournisseur

**Fabricant :**

**États-Unis**

AquaPhoenix Scientific

860 Gitts Run Road

Hanover

PA 17331

(717) 632-1291

**Fournisseur :**

**États-Unis**

Fisher Science Education

6771 Silver Crest Road

Nazareth

PA 18064

800 955-1177

##### Ligne d'urgence :

**États-Unis**

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

#### SECTION 2 : Identification de danger

##### Classification SGH :

Liquides inflammables, catégorie 2

Irritation des yeux, catégorie 2A

Danger en cas d'aspiration, catégorie 1

Cancérogénicité, catégorie 1B

Mutagénicité cellulaire germinale, catégorie 1B

##### Éléments d'étiquetage

###### Pictogrammes de danger :



**Mentions d'avertissement :** Danger

##### Mentions de danger :

H225 Vapeur et liquide hautement inflammables.

H319 Provoque une grave irritation des yeux.

H304 Peut être fatal si ingéré ou par pénétration des voies respiratoires.

H350 Peut provoquer le cancer.

H340 Peut causer des défauts génétiques.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.26.2017

Page 2 sur 9

### Solution chromatographique C

#### Déclarations de mise en garde :

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
- P201 Obtenir des directives précises avant utilisation.
- P202 Ne pas manipuler avant que toutes les mesures de sécurité aient été lues et comprises.
- P233 Maintenir le contenant bien fermé.
- P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants.
- P242 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.
- P243 Prendre des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.
- P264 Bien se laver la peau après utilisation.
- P303+P361+P353 If on skin (or hair): Immediately remove/take off all contaminated clothing. Rinse skin with water/shower.
- P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser les agents recommandés dans la section 5 pour l'extinction.
- P305+P351+P338 En cas de contact avec les yeux : rincer prudemment avec de l'eau durant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer.
- P331 Ne PAS faire vomir.
- P301+P310 If swallowed: Immediately call a poison center or doctor/physician.
- P308+P313 En cas d'exposition ou de doute : Obtenir des conseils ou des soins médicaux.
- P403+P235 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir au frais.
- P405 Entreposer dans un endroit fermé à clé.
- P501 Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

**Dangers non classés par ailleurs :** Aucun(e)

### SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 67-64-1	Acétone	10
Numéro CAS : 8032-32-4	Éther de pétrole	90

**Informations supplémentaires :** Aucun(e)

### SECTION 4 : Mesures de premiers soins

#### Description des mesures de premier secours

##### Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

##### Après inhalation :

- Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable
- Maintenir les voies ariennes non obstruées
- Consulter un médecin en cas de malaise

##### Après un contact avec la peau :

- Rincer la zone au savon et à l'eau
- Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.26.2017

Page 3 sur 9

### Solution chromatographique C

#### Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes  
Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage  
Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude

#### Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche  
Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste

#### Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

##### Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

##### Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

#### Soin médical immédiat et traitement spécial requis

##### Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

##### Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### Agent d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser de l'eau (uniquement en brouillard), un produit chimique sec, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool

##### Agents d'extinction inappropriés :

Ne pas utiliser un jet d'eau comme extincteur

#### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs  
Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à des sources d'inflammation lointaines et provoquer un retour de flamme  
Ce liquide est volatil et peut générer une atmosphère explosive

#### Équipements de protection particuliers des pompiers :

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement

#### Précautions particulières :

Couper les sources d'inflammation  
Le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de combustion  
L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion

### SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate  
Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels  
Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection  
Méfiez-vous des vapeurs qui s'accumulent, elles peuvent former des concentrations explosives

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.26.2017

Page 4 sur 9

### Solution chromatographique C

Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des zones basses

#### Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement  
Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

#### Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection  
Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et un équipement résistant aux explosions  
Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels)  
Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux

#### Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

### SECTION 7 : Manutention et entreposage

#### Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.  
Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.  
Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.

#### Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Conserver le conteneur bien fermé.  
Protéger contre le gel et les dommages matériels.  
Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.  
Entreposer loin de toute source d'inflammation (flamme nue, surfaces chaudes, exposition à la lumière directe du soleil, sources d'étincelles).

### SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
ACGIH	Acétone	67-64-1	ACGIH MPT 500,0 ppm
	Acétone	67-64-1	ACGIH LECT 750,0 ppm
United States (OSHA)	Acétone	67-64-1	OSHA LEP MPT 1.000 ppm (2,400 mg/m <sup>3</sup> )
NIOSH	Acétone	67-64-1	NIOSH LER MPT 250,0 ppm (590,0 mg/m <sup>3</sup> )

#### Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

#### Informations sur les procédures de surveillance :

Il peut être requis de surveiller la concentration de substances dans la zone respiratoire des travailleurs ou sur le lieu de travail en général pour confirmer la conformité avec les valeurs VLEP et la pertinence des contrôles de l'exposition.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.26.2017

Page 5 sur 9

### Solution chromatographique C

La surveillance biologique peut également être appropriée pour certaines substances.

#### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

Utiliser un équipement anti-explosion.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

##### Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Porter des vêtements appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau.

##### Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations en suspens dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées (s'il y a lieu) ou à un niveau acceptable (dans des pays où les limites d'exposition n'ont pas été spécifiées), il convient de porter un respirateur homologué.

#### Mesures générales d'hygiène :

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

#### Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

<b>Apparence (état physique, couleur) :</b>	Liquide transparent
<b>Odeur :</b>	Odeur de gaz naturel
<b>Seuil d'odeur :</b>	Non disponible
<b>Valeur pH :</b>	Non disponible
<b>Point de fusion / point de congélation :</b>	-73 °C (Éther de pétrole)
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	38 °C
<b>Point d'éclair :</b>	17.8°C
<b>Taux d'évaporation :</b>	6,82 (Éther de pétrole)
<b>Inflammabilité (solide, gazeux) :</b>	Non disponible
<b>Limite d'explosion supérieure :</b>	Environ 5,9 % (Éther de pétrole)
<b>Limite d'explosion inférieure :</b>	Environ 1,1 % (Éther de pétrole)
<b>Pression de vapeur :</b>	Non disponible
<b>Densité de vapeur :</b>	2,5 (Éther de pétrole)
<b>Densité :</b>	Non disponible
<b>Densité relative :</b>	0,6 (Éther de pétrole)
<b>Solubilités :</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b>	Non disponible
<b>Température d'autoinflammation :</b>	288°C (550.4°F)
<b>Température de décomposition :</b>	Non disponible

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.26.2017

Page 6 sur 9

### Solution chromatographique C

<b>Viscosité dynamique :</b>	Non disponible
<b>Viscosité cinématique :</b>	Non disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Non déterminé ou non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Non déterminé ou non disponible

### Informations supplémentaires

#### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

##### Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

##### Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

##### Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

##### Conditions à éviter :

Chaleur excessive, source d'inflammation ou flammes.

##### Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

##### Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

#### SECTION 11 : Informations toxicologiques

##### Toxicité aiguë

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

##### Corrosion/irritation de la peau

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

##### Domages/irritations oculaires sévères

**Évaluation :** Provoque une grave irritation des yeux

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

Nom	Résultat
Acétone	Provoque une grave irritation des yeux.

##### Sensibilisation respiratoire ou de la peau

**Évaluation :** Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

##### Cancérogénicité

**Évaluation :** Risque de causer le cancer

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :**

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.26.2017

Page 7 sur 9

### Solution chromatographique C

Nom	Espèce	Résultat
Éther de pétrole		Susceptible de provoquer le cancer

**Centre international de recherche sur le cancer (IARC)** Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

**Programme national de toxicologie (PNT)** : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

#### Mutagenicité cellulaire germinale

**Évaluation** : Peut causer des anomalies génétiques

**Données sur le produit** : Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance** :

Nom	Résultat
Éther de pétrole	Susceptible de causer des anomalies génétiques

#### Toxicité reproductrice

**Évaluation** : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit** : Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance** : Aucune donnée disponible.

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

**Évaluation** : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit** : Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance** :

Nom	Résultat
Acétone	Toxicité spécifique de l'organe cible, exposition unique - Peut causer de la somnolence ou du vertige

#### Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

**Évaluation** : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit** : Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance** : Aucune donnée disponible.

#### Toxicité par aspiration

**Évaluation** : Peut être mortel si ingéré ou inhalé

**Données sur le produit** : Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance** : Aucune donnée disponible.

**Informations sur les voies d'exposition probables** : Aucune donnée disponible.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** : Aucune donnée disponible.

**Autres informations** : Aucune donnée disponible.

### SECTION 12 : Informations écologiques

#### Toxicité aiguë (court terme)

**Évaluation** : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit** : Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance** : Aucune donnée disponible.

#### Toxicité chronique (à long terme)

**Données sur le produit** : Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance** : Aucune donnée disponible.

## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.26.2017

Page 8 sur 9

### Solution chromatographique C

#### Persistance et dégradabilité

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Potentiel bioaccumulatif

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Mobilité dans le sol

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible.

**Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

**Autres effets indésirables :** Aucune donnée disponible.


### SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

#### Méthodes d'élimination :


Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables

### SECTION 14 : Informations relatives au transport

#### Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	1993
Nom d'expédition approprié UN	Liquide inflammable, N.S.A., (Éther de pétrole, Acétone)
Classe(s) de danger UN pour le transport	3 
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

#### Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	1993
Nom d'expédition approprié UN	Liquide inflammable, N.S.A., (Éther de pétrole, Acétone)
Classe(s) de danger UN pour le transport	3 
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

#### Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	1993
Nom d'expédition approprié UN	Liquide inflammable, N.S.A., (Éther de pétrole, Acétone)




## Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 04.26.2017

Page 9 sur 9

### Solution chromatographique C

Classe(s) de danger UN pour le transport	3	
Groupe d'emballage	II	
Risques environnementaux	Aucun(e)	
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)	

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC		
Nom en vrac	Aucun(e)	
Type de navire	Aucun(e)	
Catégorie de pollution	Aucun(e)	

### SECTION 15 : Informations réglementaires

#### Réglementations du Canada

##### Liste intérieure des substances (DSL) :

8032-32-4	Éther de pétrole	répertorié
67-64-1	Acétone	répertorié

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

### SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

#### Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

NFPA : 1-3-0

HMIS : 1-3-0

Date de préparation initiale : 04.26.2017

**Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit**